

vivre à **montreux**

Journal d'information communal - No 6 - Décembre 2009

*Joyeux Noël
et Bonne Année 2010 !*

PLAN D'ACTION

**Une foule de projets pour la deuxième partie
de la législature 2006 -2011**



**Plan d'action
2010-2011 pages 3 à 6**

**Des retraités lisent
pour les enfants page 7**

**Montreux
Pratique page 8**



**COMMUNE DE
MONTREUX**



EDITO

A mi-chemin de la législature 2006-2011 et après vous avoir présenté les grandes lignes de notre programme de législature en décembre 2007, **nous avons le plaisir de vous confirmer aujourd'hui nos intentions pour la deuxième partie de la législature.**

Une foule de projets sont à l'étude ou en voie de réalisation; les Autorités confirment ainsi leur politique anti-cyclique et leur soutien à l'économie locale et régionale en cette période de ralentissement économique. Pour l'an prochain, le budget prévoit une augmentation sensible des investissements, qui passent à plus de 20.5 millions de francs, soit environ 7.7 millions de plus que la moyenne de ces cinq dernières années. La trésorerie accumulée permettra de les financer sans recours à l'emprunt. Dans le même esprit de service à la collectivité, la Municipalité propose de maintenir l'ensemble des prestations communales, voire de les renforcer. Pour répondre aux attentes croissantes des familles, elle introduit, en accord avec le Conseil communal, une aide individuelle au logement. De plus, elle augmente le financement des structures d'accueil de la petite enfance, ainsi que la participation communale au réseau REME d'un peu plus de 420'000 francs par rapport à 2009.

En cette fin d'année, la Municipalité a le plaisir de vous souhaiter, chères Montreu-siennes, chers Montreusiens, de Joyeuses Fêtes et une heureuse nouvelle année.

Pierre Salvi
Syndic

En couverture:
La magie du Marché de Noël illumine Montreux pour la 15^e fois cet hiver.



R. Salvi

Edité par:
la Municipalité de Montreux,
décembre 2009

Impression:
I-Press SA, Montreux

Graphisme:
Salvi création publicitaire

Tirage:
15'000 exemplaires

Rédactrice responsable:
Béatrice Merk Mietta,
chargée de communication,
tél.: 021 962 79 40.

Courriel:
merkmieltab@comx.org

**Imprimé sur du papier
certifié FSC**

Visitez le site internet
de la Commune:
www.commune-de-montreux.ch

Le rendez-vous du Conseil communal

Lors de sa séance du 7 octobre 2009, le Conseil communal a adopté...

... le préavis sur la participa-tion de la Commune de Mon-treux à l'augmentation du capi-tal-actions de VMCV SA (n° 14/2009).

... le préavis relatif à la politi-que des sports et à la création d'un poste de délégué(e) au sport (n° 21/2009).

... les préavis relatifs à la créa-tion d'un poste de délégué à l'énergie (n° 22/2009), d'un poste d'adjoint au service des finances avec la fonction de contrôleur interne et d'organi-sateur, d'un poste d'adjoint au service du personnel et d'un poste d'employé d'administra-tion à 80 % à l'administration générale (n° 24/2009).

... le rapport-préavis relatif à la mise en place d'une aide individuelle au logement (n° 23/ 2009). Il s'agit d'une aide financière donnant la possibilité à des familles montreusiennes de bénéficier d'une participation au paiement du loyer sous cer-taines conditions.

Lors de sa séance du 11 novembre, le Conseil communal a adopté...

... le préavis sur l'octroi d'un cré-dit de Fr. 2'020'000.- pour la créa-tion de surfaces administratives au niveau B2 Ouest du Montreux Music & Convention Centre – 2m2c (n° 25/2009).

Prochaines séances

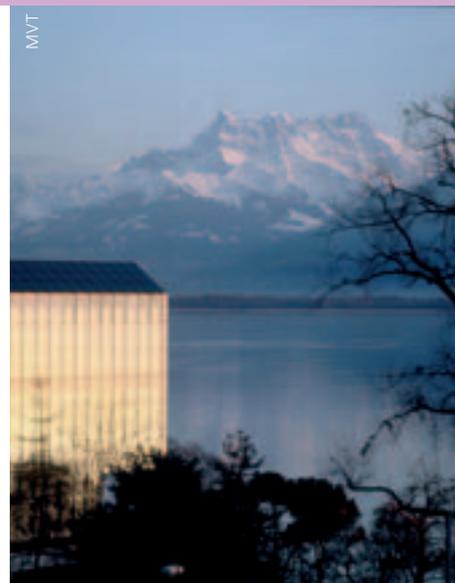
**Mercredi
27 janvier 2010, 20h**
2m2c (Centre des congrès)

**Mercredi
3 mars 2010, 20h**
2m2c

Des changements de lieu et d'heure sont possibles. Pour s'informer, tél. 021 962 77 77

Les séances sont publiques.

MVT



PROGRAMME DE LEGISLATURE

Des projets au service de la population

La Municipalité présente son plan d'action pour la deuxième partie de la législature 2006-2011. La période sera féconde en réalisations destinées à faciliter la vie des habitants et à augmenter l'attractivité de notre Commune.

Mise en place des zones 30

Pour modérer le trafic et améliorer la sécurité des habitants, des zones 30 km/heure seront mises en place à Clarens Centre et Clarens Gare, puis dans la Vieille Ville. A Clarens, les travaux ont débuté en octobre dernier. Ils se termineront à la fin 2010. Dans la Vieille Ville, la zone 30 km/h sera opérationnelle au début de l'été 2010.

A Tavel, une modification des signalisations «riverains autorisés» est introduite à la demande des habitants, afin d'alléger le trafic dans les rues du village. A Chernex, une étude globale de la circulation au centre du village est en cours pour évaluer la faisabilité d'une zone 30, les aspects de fluidité du trafic, de sécurité et de stationnement des véhicules. Les premiers résultats sont attendus au printemps prochain.

Cure de jouvence pour les avenues Rambert et Belmont

La mise à l'enquête a eu lieu du 25 août au 24 septembre 2009. Le chantier démarrera en février-mars prochain et se terminera environ 20 mois plus tard. L'objectif est de revaloriser ces avenues centenaires – grâce notamment à un nouveau revêtement – tout en modérant le trafic. **Les piétons auront enfin des trottoirs pour eux seuls.** Les habitants et visiteurs bénéficieront d'un stationne-



Des ouvriers de l'entreprise Chaudet lors de la construction de l'avenue Rambert en 1905 environ.



Bertrand Nanchen

Beaucoup d'arbres sont blessés.

ment amélioré. L'arborisation des avenues sera complètement renouvelée à l'occasion des travaux, gagnant au passage 18 arbres supplémentaires.

La Baye de Clarens sécurisée

Lors des pluies torrentielles survenues en juin et juillet 2007, **des dégâts importants ont été causés par la Baye de Clarens en crue**, notamment en raison de la grande quantité de matériaux charriés par la rivière. La Commune a fait établir la carte des dangers liés à la

Assainissement de l'ancienne décharge des Saviez3

Située sur la Commune de Noville, l'ancienne décharge des Saviez, utilisée par plusieurs communes de la région, a été classée par le canton en décharge «à risque certain», c'est-à-dire présentant un réel danger. **L'étude détaillée en vue de son assainissement a été faite et il est temps de passer à la réalisation.** Un préavis a été déposé au Conseil communal le 11 novembre et les travaux d'assainissement devraient pouvoir débuter en 2010.

Un nouveau débarcadère et des bains publics

De simple kiosque à l'origine, le projet de débarcadère pour les bateaux à voiles latines, telles que la Barque des enfants ou La Vaudoise, s'est transformé en un concept beaucoup plus abouti: désormais, en plus du débarcadère proprement dit, il

Baye de Clarens, ainsi que les lignes directrices du concept de sécurité. Elles ont permis de mettre en évidence le type de réaménagement ainsi que les travaux urgents à réaliser. Ces derniers seront entrepris dans le 1^{er} trimestre de l'année prochaine.

Une deuxième étape prévoit le réaménagement de la Baye en zone urbaine, soit entre le pont de Brent et l'embouchure. L'étude et la réalisation des travaux correspondants, planifiés en 2010-2011, seront entreprises d'entente avec le service cantonal des eaux, sols et assainissement, car il s'agit de travaux très importants.

La Baye de Clarens se mue parfois en torrent impétueux.



Travaux publics

est prévu de créer un espace de bains publics le long du quai, ainsi qu'un bâtiment d'accueil avec guichet de vente, zone d'attente, sanitaires et douches. Le lieu choisi pour cette implantation est le quai Jean-Jacques Rousseau, devant le petit parc public Jean-Villard Gilles. Un préavis sera déposé au Conseil communal au début 2010. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débiter avant l'été prochain.

Un plan lumière pour mettre la ville en valeur

Créer une véritable «architecture nocturne». Tel est l'objectif du plan lumière mis à l'étude par la Municipalité. **L'éclairage attractif devra concilier la ville touristique et de congrès avec les quartiers périphériques et les villages** et mettre en scène les caractéristiques et l'identité des lieux. La notion de durabilité ne sera pas oubliée grâce à un choix judicieux des sources lumineuses. Pour mener à bien ce projet, la Municipalité a confié un mandat à Romande Energie ainsi qu'à un concepteur lumière de renom international, l'Atelier Roland Jéol à Lyon. Ce dernier a déjà réalisé l'éclairage de la Maison Visinand et du Marché Couvert. Le plan lumière définira des lignes directrices qui donneront

de la cohérence à l'éclairage de la ville, de ses espaces publics et de ses édifices historiques en les mettant en valeur.

Politique énergétique

Consciente que notre avenir énergétique et ses influences sur les changements climatiques sont une préoccupation importante de la population montreu-sienne, **la Municipalité a proposé au Conseil communal – qui a accepté sa proposition – l'engagement d'un(e) délégué(e) à l'énergie**. Il(elle) coordonnera la politique énergétique de notre Commune et mettra en place un programme de mesures permettant à l'ensemble de la population de jouer un rôle actif en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions permettront de limiter nos rejets de CO₂ dans l'atmosphère et par là-même de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

50^e anniversaire de la création de la Commune de Montreux

Malgré le refus du Conseil communal d'un crédit-cadre permettant la mise sur pied d'une palette d'évènements, la Muni-

cipalité tient à permettre aux Montreusiennes et Montreusiens de marquer ce jubilé qui aura lieu en 2012. Au stade actuel de la réflexion, plusieurs projets sont en cours d'élaboration, par exemple un grand spectacle populaire, une rencontre avec les villes jumelées, un débat sur les fusions de communes et de nombreuses opérations de promotion et de communication autour de cet évènement.

Nouvelle signalétique

Des écrans électroniques géants pour accueillir et informer visiteurs et habitants de manière moderne et attractive sont prévus aux entrées principales de la ville, en remplacement des panneaux métalliques actuels, ainsi qu'à proximité de la gare. Ces panneaux afficheront toutes sortes d'informations utiles à la population et aux visiteurs. Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur ce projet en 2010, une fois l'appel d'offres et la mise à l'enquête terminés. **La Municipalité prévoit en outre de revoir complètement la signalétique urbaine, tant routière que piétonne**. L'objectif est d'orienter nos hôtes et la population de manière homogène vers les nombreux centres d'intérêts de Montreux, qu'ils relèvent de l'économie, du tourisme, de la culture ou de l'administration publique. Une étude préalable par un bureau spécialisé est actuellement en cours, en collaboration étroite avec les partenaires concernés. La signalisation des parkings publics sera également améliorée par l'introduction du système de «télégéométrie», autrement dit par la mise en place de panneaux électroniques à l'entrée des parkings, donnant le nombre de places disponibles et indiquant les autres parkings à proximité.

www.photos.com



Promotion du sport

Par l'engagement d'un(e) délégué(e) au sport, la Municipalité entend promouvoir la pratique des activités sportives dans la Commune. En effet, **le manque d'activité physique est devenu un vrai problème de santé publique, avec les conséquences préoccupantes que l'on sait**: obésité, augmentation des maladies cardiovasculaires, etc. Parallèlement, le sport est un enjeu économique non négligeable. Premier grand rendez-vous: le duel intercommunal «la Suisse bouge» le 5 mai 2010, où Montreux sera à nouveau en compétition amicale avec Vevey.

Service de l'urbanisme



Bureau fasst



La salle omnisports et la Place du Pierrier dans leur configuration actuelle... et future, selon le projet présenté à la population en 2008.

Sécurité Riviera : une organisation efficace au niveau régional

Les dix communes de l'ancien district de Vevey ont créé ensemble l'association de communes «Sécurité Riviera». Cette structure centralisée regroupe, sous un commandement unifié, la police (sécurité de proximité, prévention, police-secours), les ambulances et divers services annexes (signalisation, stationnement, amendes d'ordre, police du commerce, etc.). La prochaine étape est en cours: il s'agit, dans le domaine de la sécurité civile, de finaliser le rapprochement opérationnel entre la Ri-

vieria et le Pays-d'Enhaut et d'intégrer la nouvelle entité à Sécurité Riviera dès 2011.

Un contrôle renforcé pour une meilleure efficacité

Pour garantir les conditions nécessaires au bon déroulement des activités de l'administration communale, la Municipalité renforcera son service des finances de même que le service du personnel par l'engagement respectivement d'un(e) contrôleur(se) interne et d'un(e) adjoint(e) au service du personnel.

Par ailleurs, l'administration générale verra également ses effectifs renforcés dans le but de permettre un meilleur traitement des affaires concernant le Conseil communal et la Municipalité. Le préavis déposé au Conseil communal le 2 septembre a été adopté le 7 octobre.

Transformation de la salle omnisports et réaménagement de la Place du Pierrier

Le but est de donner une nouvelle vie à la salle omnisports de Clarens, qui souffre de graves défauts d'étanchéité. La

nouvelle salle aura un volume plus important, ce qui aura pour effet d'assurer un meilleur confort au niveau des températures pour les utilisateurs comme pour les spectateurs. La hauteur de plafond sera en outre suffisante pour l'accueil de manifestations internationales dans de bonnes conditions. Le projet comprend également le réaménagement de la Place du Pierrier, qui transformera le triste parking actuel en espace vert dédié aux habitants. Le délai de réalisation dépend de l'obtention du permis de construire. Les oppositions sont en cours de traitement par le Tribunal cantonal.

Terrains de football à Villeneuve

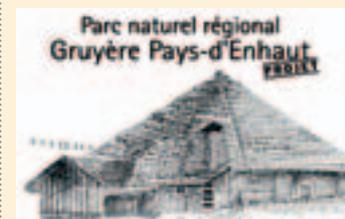
Pour remplacer les installations sportives communales à Rennaz, appelées à disparaître avec la construction du futur hôpital Riviera-Chablais, la Municipalité propose au Conseil communal un partenariat avec la commune de Villeneuve pour la réalisation de deux terrains de football en gazon synthétique sur le site de la Tronchenaz (Villeneuve). Sont également prévus une zone annexe pour les entraînements et les échauffements, six vestiaires et locaux

annexes, ainsi qu'une buvette. Les coûts seront répartis entre les deux communes à raison de 70 % pour Montreux et 30 % pour Villeneuve. Un préavis a été déposé le 9 décembre auprès du Conseil communal pour assurer le financement.

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Un pas important a été franchi pour ce projet, dont la candidature a été acceptée – avec félicitations – par l'Office fédéral de l'environnement. Le parc obtient ainsi une manne financière d'un million de francs de la Confédération pour la phase de création. Les communes de Montreux, Veytaux et Villeneuve font partie de ce projet valdo-fribourgeois. D'ici la fin décembre, les conseils communaux seront appelés à se prononcer sur le contrat liant les communes au parc.

Résultats à voir sous www.pnr-gp.ch.



François Marc



Réaménagement des jardins de La Rouvenaz :

Les choses se précisent à propos de la requalification complète de la Rouvenaz, espace urbain paysager entre le lac et le front bâti de la Grand'Rue, délimité par le Marché couvert et la Place de l'Eurovision. Avant la fin de l'année, un appel à participation sera lancé. Puis, en janvier-février 2010, le jury sélectionnera entre 6 et 9 groupements de bureaux d'architectes et urbanistes. Ces derniers auront jusqu'au mois de juin pour présenter leur projet. **Le jury fera alors son choix, un choix dont le public sera invité à prendre connaissance lors d'une exposition publique.** La mise en œuvre du projet pourrait débuter en 2011. Le principe général est de rendre une cohérence aux «Jardins de la Rouvenaz» afin d'en faire un lieu de vie, de rencontre et de loisirs pour les habitants comme pour les visiteurs. Sont notamment prévus: l'élargissement du trottoir côté Grand'Rue, un accès facilité au lac, la création de terrasses, d'une nouvelle place de jeu et d'un nouveau kiosque à musique. Des parterres fleuris et de beaux arbres indigènes en bordure de quai compléteront le tout dans un esprit «promenade au parc».

Réorganisation scolaire

La Loi scolaire vaudoise actuelle et le concordat intercantonal sur l'harmonisation scolaire, pour être respectés, impliquent une réorganisation entre nos établissements scolaires, ainsi que la création de conseil(s) d'établissement en remplacement des commissions scolaires. La réorganisation sera effectuée en perspective de la future loi que les Vaudois auront à voter tout début 2011. Elle sera complétée par un ac-

cueil des écoliers, en dehors des heures d'enseignement, répondant aux besoins actuels des parents.

Une politique pour les aînés

Les réponses aux besoins des aînés seront élaborées en partenariat avec les intéressés. Un état des lieux, établi en collaboration avec Pro Senectute, est l'étape préalable indispensable à la mise en place d'actions visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés au sein de notre Commune. Leur point de vue et leurs expériences viendront enrichir cette première analyse et mettront en évidence leurs ressources et leurs besoins. Cette démarche va dans le sens des recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) figurant dans son guide mondial des «Villes-amies des aînés».



www.photos.com

Le «projet urbain» pour une meilleure qualité de vie à Clarens

Le but de CLARENSemble, projet urbain, est de renforcer l'attractivité de Clarens par une série de mesures coordonnées dans des domaines comme l'aménagement des espaces publics, la réalisation d'une maison de quartier destinée aux activités sociales et culturelles, la modération du trafic et la mobilité piétonne. **Les réalisations ne seront pas seulement urbanistiques: les mesures proposées viseront également à renforcer le tissu social de Clarens,** à faire vivre le quartier



Le premier atelier de réflexion a eu lieu le 8 octobre dernier.

et à favoriser l'intégration de tous les habitants. Le lancement officiel du projet, qui a eu lieu le 23 juin dernier, a attiré quelque 450 habitants de Clarens. Plus d'une centaine d'entre eux ont ensuite montré leur engagement pour leur quartier en s'inscrivant à un atelier de réflexion. Le premier a eu lieu le 8 octobre dernier (compte rendu disponible sur www.clarensemble.ch, documentation, puis autres documents). Thème principal: l'avenir de la Grand Place.

Renseignements auprès du Service de l'urbanisme, 021 962 77 62 ou par courriel clarensemble@montreux.ch. Voir aussi le site internet du projet: www.clarensemble.ch

Aider les familles à loger en ville

Le cœur de Montreux doit rester accessible aux familles à revenu modeste. Cette volonté de la Municipalité se concrétise

de différentes façons. D'abord par la négociation de logements subventionnés dans les nouveaux projets de construction. Par exemple au sein du projet PUBLICA, sur la Place de la Paix, où une vingtaine de logements à loyer abaissé – principalement des 4 pièces et 4 pièces et demi seront créés à la demande de la Municipalité. Ou encore dans le futur quartier Trait-Planches, sur le site Edipresse, où le propriétaire s'est engagé par convention avec la Commune à consacrer 20% des surfaces habitables à du logement subventionné.

L'autre moyen mis sur pied par la Commune est l'aide individuelle au logement, qui permettra à environ 300 ménages ne touchant pas l'aide sociale de bénéficier d'une subvention directe de la Commune pour le paiement de leur loyer. Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 7 octobre. La Commune prendra à sa charge la moitié des 500'000 francs prévus au budget, le canton l'autre moitié.



VIE SOCIALE

Des retraités lisent pour les enfants

L'établissement primaire de Montreux-Veytaux reçoit depuis plusieurs années des retraités au sein des classes des cycles CIN et CYP 1 (enfantine à 2^e année primaire) pour des moments de sensibilisation à la lecture.



Marie-Claude Jaques

Une classe de première année à Vinet. Aujourd'hui, ces élèves sont en quatrième ... et très bons lecteurs.

C'est l'association «Lire et faire lire» créée en 1999 par Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée qui a lancé ce projet dans le monde francophone. De nombreux retraités bénévoles viennent chaque jour lire dans les classes.

Pour ces derniers, **c'est un grand bonheur que de pouvoir partager tout au long de l'année des moments privilégiés avec de jeunes enfants autour de la lecture d'une belle histoire et de contribuer ainsi à leur faire aimer les livres.** Ces ouvrages, mis à disposition gracieusement par la bibliothèque municipale de Montreux, sont

présentés et recommandés par les bibliothécaires.

Les petits élèves de 5 à 8 ans sont vifs, gais, intéressés, réactifs, heureux de découvrir de nouvelles histoires. Leurs questions parfois surprenantes mais toujours sensées, leur sens de l'humour, leur imagination, leur fraîcheur, leur spontanéité sont un bain de jouvence. Les expériences et connaissances d'un grand-père ou d'une grand-mère sont une richesse inestimable et grandement appréciée non seulement des élèves mais également du corps enseignant, partenaire de cette belle aventure. En leur lisant des contes et



des légendes dont ils raffolent, on s'évade avec eux dans des mondes enchanteurs et passionnants. Se savoir attendu chaque semaine par une joyeuse équipe d'enfants vaut tous les discours d'encouragement pour cet engagement.

L'équipe de «Lire et Faire Lire» désire renforcer ses effectifs pour répondre à la demande des nombreuses classes encore en attente. Si vous êtes intéressé(e) ou désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 021 962 79 00.

Saviez-vous...

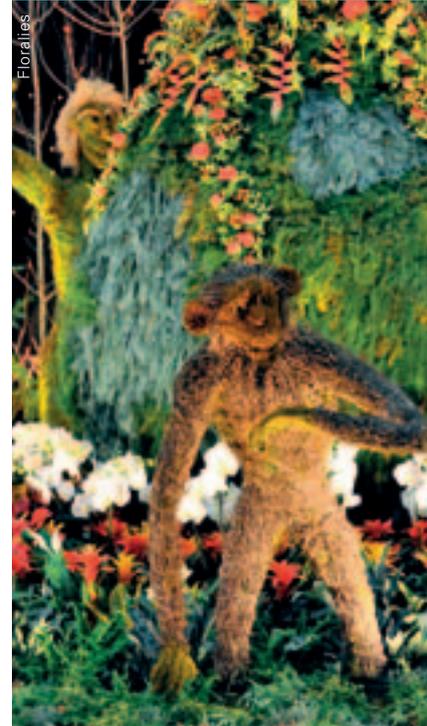
... Que l'écusson de Montreux n'est pas vieux du tout? Il a été créé en 1963, soit l'année suivant l'entrée en vigueur du vote populaire réunissant les communes des Planches et du Châtelard.



Les armoiries de Montreux reprennent les éléments principaux de celles des deux communes d'origine :

à gauche, les étoiles et les lunes proviennent de l'armoire du Châtelard. Le chiffre de 5 n'est pas dû au hasard. Il représente les 5 «arrondissements» du Châtelard, soit Sales, Vernex, Clarens, Chernelx et Chailly-Brent.

à droite, le temple est celui de Saint-Vincent, qui domine le village des Planches. L'ancienne armoirie des Planches comportait en outre 3 étoiles, représentant les Planches, Collonge et Glion.



Floralies

Montreux aux Floralies

Du 6 au 15 novembre derniers, les jardiniers des espaces verts de Montreux ont montré leur savoir-faire lors des Floralies de Bourg-en-Bresse, en France voisine. Le stand de Montreux, avec ses personnages végétaux si caractéristiques de nos quais, a remporté un franc succès auprès des visiteurs.

MONTREUX PRATIQUE

Horaires, stationnement, nez rouge...

Horaires pendant les Fêtes :

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront officiellement fermés du 24 décembre à 11h30 au 1^{er} janvier. Réouverture le lundi 4 janvier.

En cas d'urgence, appeler le numéro 021 962 77 00

Bibliothèque et piscine de la Maladaire

Fermeture les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier.

N° d'urgence :

Pompiers 118

Police 117

Urgence médicale
144

Médecin et dentiste

de garde 0848 133 133

Nez Rouge 0800 802 208

Stationnement : n'oubliez pas de renouveler vos macarons!

Les factures pour le renouvellement des macarons de stationnement ont été envoyées courant novembre. Les macarons seront envoyés dès réception du paiement.

Le macaron vous permet de stationner sans contrainte horaire (mais au maximum 7 jours) sur les places de stationnement gratuites à durée limitée dans la «zone macaron» du lieu de votre logement principal. Le macaron coûte 150 francs pour une année plus 20 francs de frais. Il ne garantit pas de place de stationnement.

Pour plus d'informations :

www.police-riviera-ch, courriel

info@police-riviera.ch, tél. 021 966 84 02

(sauf pendant les Fêtes de fin d'année, du 24 décembre au 3 janvier inclus)



Nez Rouge

L'Opération Nez Rouge est une action de prévention et de sécurité routière visant à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies. Durant les fêtes de fin d'année, Nez Rouge propose de ramener chez elles toutes les personnes qui ne se sentiraient pas en état de conduire. Fatigue, alcool, drogue ou médicaments sont autant de raisons de composer le numéro gratuit afin de confier les clés de son véhicule à une équipe de bénévoles.

Pour appeler Nez rouge dans toute la Suisse : le numéro gratuit **0800 802 208**.

Pour la centrale de l'Est vaudois, on peut aussi appeler le numéro direct 021 964 60 68. www.nezrouge.ch

Dates et horaires 2009 :

Les 11 et 12 décembre puis du 17 au 31 décembre.

Du dimanche au jeudi : de 22h à 4 heures, les vendredis et samedis : de 22h à 5 heures, le 31 décembre : de 22h à 8 heures.

Nez Rouge cherche encore des bénévoles!

Pour s'inscrire : Rita Nicoulin, tél. 021 964 79 21 ou par mail à nezrouge.e.v@gmail.com

Agenda

Bibliothèque

4 février

19h30, Conférence «Filles – garçons : socialisation différenciée?» par Anne Dafflon Nouvelle

4 au 27 février

Exposition «Littérature enfantine : entre images et sexisme». Vernissage le 4.

24 février

16h, «123... Blutz» Histoires théâtralisées par Rikiko (4 petites histoires et marionnettes).

Saison culturelle

Concerts et spectacles à l'Auditorium Stravinski (2m2c)

20 décembre

Le Livre de la Jungle (spectacle pour enfants)

20 janvier

Le Choeur Oratorio de Montreux et OCL

27 janvier

Marie-Thérèse Porchet «Superporchet»

31 janvier

Les 100 Violons Tziganes de Budapest

3 février

Yuri Bashmet et les Solistes de Moscou

Réservations au 021 962 21 19 ou sur www.saisonculturelle.ch

Riviera Festival

les dimanches à 17h

Concerts de musique de Chambre à l'Hôtel Suisse Majestic

24 janvier

Amar Quartett

Réservations par internet sur <http://rivierafestival.org>

Montreux Jib Festival

22 au 24 janvier

ski et snowboard sur la place du Marché

Informations : www.orgiride.ch

